

Qui, il y a un véritable échec pour le parti républicain & un camouflet donné à l'administration préfectorale qui paraît, sans doute cette affaire, avoir fait acte de mauvaise administration, en voulant obliger la Commune de Genouvilly à dépenser une somme relativement considérable, uniquement pour faire pièce à un parti politique.

Mais si avenir nous donnera raison, l'économie que l'on prétend réaliser n'existe pas, ou, tout au moins, est peu sensible. Je le démontrerais tout à l'heure et cette décision se retournera bientôt contre les protestataires eux-mêmes. A mon avis, le nouveau projet dressé conformément aux vœux de M. Narjoux, si la loi est observée, et les règlements scolaires appliqués, ne sera pas sensiblement inférieur, comme prix à l'ancien, avec cette différence toutefois, que la Commune aura une école refaite et toute pièce au lieu d'un bâtiment neuf.

Réunion
 le 1^{er} & 2^e et vint
 au lieu -

A notre réunion, assistaient le municipal, M. Lier, architecte à St Genoux, auteur du contre-projet des protestataires, M. Dubac & l'Inspecteur Primaire.